

Pour en savoir plus, remplissez ce coupon-réponse et renvoyez-le dès maintenant !

“

Je souhaite être contacté pour recevoir plus d'informations concernant les aides du Fonds de Revitalisation.

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Projet :

- Création d'entreprise.....
- Création d'emploi.....
- Reprise d'entreprise.....
- Autre.....

”

A RETOURNER À :

Apsys Compétences
Antoine ALLART

Pépinière d'entreprises Centre de Création
des Entreprises de l'Orne (CCEO)
Route de Granville - Aéroport Flers Saint-Paul
61100 La Lande Patry

Tél. : 06 07 14 04 42

Courriel : apsys.competences@orange.fr

VOS INTERLOCUTEURS



APSYS COMPETENCES

Depuis dix ans, le Cabinet Apsys Compétences accompagne les entreprises dans des missions :

- de restructuration ;
- de reconversion du personnel ;
- d'aide à la création d'entreprises ;
- d'externalisation ;

et de manière plus globale sur une fonction de conseil aux entreprises (optimisation des organisations, coaching...).

Contact :

Apsys Compétences
Antoine ALLART

Pépinière d'entreprises Centre de Création
des Entreprises de l'Orne (CCEO)
Route de Granville - Aéroport Flers Saint-Paul
61100 La Lande Patry
Tél. : 06 07 14 04 42
Courriel : apsys.competences@orange.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FLERS-ARGENTAN

Le partenaire naturel de l'entreprise

Contact :

CCI de Flers-Argentan
Patricia ROHÉE
Route de Granville
BP 159 - Aéroport Flers Saint-Paul
61103 Flers cedex
Tél. : 02 33 64 68 00.
Courriel : prohee@flers.cci.fr

FONDS DE REVITALISATION

faurecia

Sièges automobiles (Flers)

**S'engage à soutenir la création
de nouveaux emplois
et de nouvelles activités
sur le bassin d'emplois de Flers
et le département de l'Orne.**



© Faurecia Stefan Meyer



Le Fonds de revitalisation, c'est quoi ?

Grâce à une Convention de revitalisation signée entre Faurecia et l'Etat, 261 emplois à durée indéterminée vont bénéficier d'un accompagnement technique et financier. Créateurs d'entreprises et PME locales sont éligibles. Pourquoi pas vous ?

Objectifs du Fonds de revitalisation :

Aider à la création de 261 emplois grâce à un double dispositif :

- La **création d'entreprises** (TPE et PME).
- La **création d'emplois** en CDI dans des entreprises existantes.

Périmètre d'intervention :

L'ensemble du département de l'Orne avec une priorité donnée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF).

Secteurs d'activités éligibles :

Tous les secteurs d'activités : industrie, services à l'industrie, services, artisanat, commerce.

Aide à la création d'entreprise.

Objectif de l'aide :

Faciliter la création d'entreprise.

Conditions d'attribution :

- Tout projet de création d'entreprise dès lors qu'il permet la création d'au moins un emploi.
- Dépôt d'un dossier de candidature formalisé avec l'assistance du Cabinet Apsys Compétences.
- Industrie, services et services à l'industrie, artisanat, commerce.

Montant de l'aide :

Subvention de 2 000 euros minimum par emploi créé qu'il s'agisse du créateur de l'entreprise ou d'un emploi sous CDI.

Accompagnement technique et financier :

- Entretien individualisé.
- Appui à l'étude de faisabilité du projet si besoin.
- Montage financier : recherche de partenaires financiers, mobilisation d'aides publiques et bouclage du financement en fonction des spécificités du projet.
- Recherche de solutions foncières et/ou immobilières le cas échéant.
- Validation du projet par le comité technique pour l'obtention des aides directes.
- Suivi post-crédation tout au long de la durée de la convention.

Aide à la création d'emploi.

Objectif de l'aide :

Soutenir la création de nouveaux emplois au sein des entreprises locales.

Conditions d'attribution :

- L'entreprise doit engager une stratégie de diversification, un projet innovant ou un développement d'activité.
- Formalisation d'une demande de création d'au moins un nouveau poste dans le cadre d'un développement de l'entreprise pour une embauche en CDI ou CDD transformé en CDI.
- Dépôt d'un dossier de candidature formalisé avec l'assistance du Cabinet Apsys Compétences.
- Industrie, services et services à l'industrie, artisanat, commerce.

Montant de l'aide :

Subvention de 2 000 euros minimum par emploi créé.

Accompagnement technique et financier :

- Entretien individualisé avec le chef d'entreprise.
- Phase de recrutement : définition des spécificités et pré-requis du poste à pourvoir et appui technique au recrutement si nécessaire.